

Conseil départemental de la Manche
Groupe de la Gauche Sociale et Écologiste (GSE 50)

Séance plénière du 7 mars 2025

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025
ACTION SOCIALE

Pierre-François LEJEUNE

Conseiller départemental, canton de Cherbourg-en-Cotentin 1
au nom du groupe

Monsieur le Président, chers collègues,

Chaque année, nous débattons de nos orientations budgétaires, et chaque année, le constat est le même : l'État, le Gouvernement abandonne les départements face à leurs responsabilités croissantes.

Ayant assisté au congrès de l'Association des départements de France à Angers, j'ai pu constater que ce point de vue est partagé par tous les départements, qu'ils soient de droite ou de gauche.

Nous en parlions déjà lors de la motion du 10 décembre 2021, présentée par Karine DUVAL et votée à l'unanimité, sur l'avenir et les enjeux du secteur social et médico-social. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer.

Nous sommes devenus les guichets de la solidarité nationale, mais sans la clé du coffre. Nous devons financer l'Aide Personnalisée à l'Autonomie, la Prestation de Compensation du Handicap, le Revenu de Solidarité Active, assurer la protection de l'enfance, accompagner la perte d'autonomie...

Mais avec quels moyens ? L'État impose, transfère, exige... et ne compense pas.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Les EHPAD sont en crise, les établissements médico-sociaux en déficit, l'aide à domicile en souffrance. Nous en avons débattu lors de la dernière session sur la délibération concernant l'évolution des dépenses pour les établissements et services sociaux et médico-sociaux. Nous en avons eu un exemple concret lors du mouvement social des salariés de la Fondation Bon Sauveur, il y a quelques semaines.

Pendant ce temps, le gouvernement tergiverse.

Où est la réforme de l'autonomie, tant de fois promise ? Où est la grande loi pour le grand âge, tant de fois annoncée ? Où est la solidarité nationale lorsque les départements doivent assumer seuls des dépenses qu'ils ne maîtrisent pas ?

La vieillesse ne se gère pas, elle s'accompagne. Le handicap ne se chiffre pas, il se prend en charge. L'action sociale n'est pas une variable d'ajustement budgétaire.

Et pourtant, que fait le gouvernement ? Il regarde ailleurs.

Il regarde ailleurs quand les EHPAD n'ont plus les moyens d'accueillir dignement nos aînés. Il regarde ailleurs quand des familles en détresse cherchent désespérément de l'aide. Il regarde ailleurs quand les enfants placés sont ballottés faute de solutions adaptées.

Notre demande est simple : l'État doit compenser intégralement les allocations de solidarité.

Nous ne demandons pas la charité, nous exigeons la justice sociale.

Justice pour les personnes âgées qui attendent une place en établissement. Justice pour les personnes en situation de handicap qui espèrent un accompagnement digne. Justice pour les familles précaires, pour les enfants protégés, pour les travailleurs sociaux à bout de souffle.

Nous ne pouvons plus attendre. L'action sociale est au cœur de notre mission. Elle doit être au cœur des priorités du gouvernement.

Je vous remercie.